

Tél.: 20 75 42 87 Fax: 20 35 00 47

site: www.songesnier.org

CODE DE CONDUITE DESTINE AU PERSONNEL DE L'ONG SONGES NIGER

INTRODUCTION

L'ONG SongES Niger

SongES Niger est une ONG nigérienne créée depuis avril 2005 (après nationalisation de la mission SongES Belgique au Niger)

Notre vision : « un monde fait d'espoir et de justice sociale, où les gens vivent dans la dignité et la sécurité »

Valeurs : nos valeurs sont le respect, l'entraide et la valorisation de l'autre

Mission : contribuer au renforcement des capacités des communautés à la base pour sauver des vies, lutter contre la pauvreté et accroître la justice sociale.

Orientations stratégiques : le renforcement des capacités des communautés à la base dans le domaine de :

- la santé de la reproduction
- les luttes contre les IST/VIH/SIDA
- l'enfance en difficulté

Le renforcement des capacités est « le processus par lequel les particuliers, les organisations, les institutions et les sociétés développent leurs aptitudes (individuellement et collectivement) à exercer des fonctions, à résoudre des problèmes, à fixer et à atteindre des objectifs ».

Par le renforcement des capacités, nous visons à développer l'aptitude des groupes cibles, afin de leur permettre de mieux faire, réaliser des choses et de résoudre les problèmes constatés.

Le présent Code de conduite a pour objet de présenter de manière claire les principales règles de conduite et de comportement auxquelles l'ensemble du personnel de SongES doit se conformer.

Ce Code de conduite est régi par :

- La politique de protection de l'enfant ;
- Le manuel des procédures ;
- Le Règlement intérieur.

Au sens du présent Code de conduite, le personnel de SongES recouvre tous les salariés, bénévoles, stagiaires et consultants indépendants de SongES, qu'ils soient basés au siège ou sur les terrains d'intervention de SongES.

Il est obligatoire pour l'ensemble du personnel de SongES:

 Vous devez soigneusement lire et comprendre l'intégralité du contenu de ce Code. Si vous avez des questions, il est de votre responsabilité d'en faire part à votre responsable qui vous apportera les précisions requises.

- En cas de non-respect de l'une des dispositions énoncées dans ce document, vous pouvez encourir une mesure disciplinaire, une procédure de licenciement voire une action en justice.
- Il est de votre devoir de signaler toute violation du présent Code à votre supérieur hiérarchique ou via les mécanismes de signalement définis par SongES :
- Il est aussi de votre devoir d'informer les bénéficiaires et toute autre partie avec qui SongES travaille, de l'existence de ce Code que le personnel de SongES doit respecter,
- Si vous êtes un Responsable, vous portez la responsabilité de montrer le bon exemple, d'offrir un cadre de travail propice au respect des règles édictées par le Code de Conduite, et de développer des conditions de travail et un environnement favorables.

Dans le cadre de l'approche « zéro tolérance » de SongES vis-à-vis des violations au Code de conduite, il est de la responsabilité de chacun d'appréhender et d'adapter son comportement pour qu'il soit en conformité avec les valeurs et principes de SongES, ainsi qu'avec les règles énoncées ci-après :

1. JE RESPECTERAI LES AUTRES

- Je respecterai toutes les personnes de manière égale, sans distinction ni discrimination du fait de leur nationalité, origine, genre, croyances religieuses, opinions politiques ou handicap.
- J'agirai avec équité, honnêteté et tact, et je considèrerai toute personne avec dignité et respect. Je respecterai les lois nationales ainsi que les cultures, traditions, coutumes et pratiques en conformité avec les Conventions des Nations Unies.
- **Je contribuerai** à favoriser un cadre de travail harmonieux, basé sur l'esprit d'équipe, le respect mutuel et la compréhension d'autrui.
- **Je porterai** une tenue appropriée, en adéquation avec mon poste et en fonction de l'environnement culturel dans lequel je travaille.

Par conséquent,

 Je ne me livrerai à aucune forme de discrimination, harcèlement ou abus (qu'il soit de nature physique, sexuelle ou verbale), d'intimidation ou d'exploitation, ni à aucune autre conduite susceptible de porter atteinte aux droits d'autrui.

2. J'AURAI UN COMPORTEMEMT IRREPROCHABLE TANT SUR LE PLAN PERSONNEL QUE PROFESSIONNEL

...en servant le mandat et les valeurs de SongES, en appliquant les manuels, les politiques, les règles et les procédures internes, en m'efforçant d'être irréprochable dans mon travail, en prenant mes responsabilités pour mes agissements, et en n'abusant pas de ma position de pouvoir en tant que représentant de SongES,. Je m'abstiendrai de tout comportement qui puisse m'empêcher de mener à bien mes tâches ou qui puisse nuire à la réputation de SongES. Je veillerai à ce que mes performances, tant personnelles que professionnelles, soient fondées sur une conduite respectueuse du genre, de la diversité et non discriminante.

Par conséquent :

- Je n'aurai pas de relations sexuelles avec une personne âgée de moins de 18 ans, et n'abuserai ni n'exploiterai les enfants, de quelque façon que ce soit, indépendamment de l'âge de la majorité ou de l'âge de consentement localement. La mauvaise appréhension de l'âge d'un enfant ne peut être considérée comme une excuse.
- Je ne soutiendrai ni ne prendrai part à aucune forme d'activité criminelle, illégale, ou constituant un abus ou une forme d'exploitation, notamment le travail des enfants, la pédophilie, la prostitution forcée, le trafic d'êtres humains, de marchandises ou de substances illicites/illégales.
- Je ne soutiendrai, ni ne tolérerai, ni n'encouragerai en connaissance de cause le terrorisme ou des activités de personnes en lien avec le terrorisme.
- Je n'échangerai pas argent, emploi, biens ou services, contre des faveurs sexuelles, et toute autre forme d'humiliation, de dégradation et de comportement abusif est interdite. Cela comprend les bénéficiaires des programmes.
- Je ne demanderai, ni n'accepterai une forme quelconque de rétribution personnelle, de service ou faveur d'un tiers -notamment des bénéficiaires en échange de l'aide, du soutien ou des services apportés par SongES, quelle qu'en soit la nature.
- **Je ne détiendrai** pas ne profiterai de la vente de marchandises ou de substances illicites/illégales.
- Je ne boirai pas d'alcool ni ne consommerai de substances susceptibles d'affecter mes capacités à exercer mes fonctions ou pouvant nuire à la réputation de SongES. De la même manière, je ne conduirai en aucune circonstance un véhicule appartenant ou utilisé par SongES, sous l'emprise de l'alcool ou de drogues. Je suis conscient que si j'avais connaissance d'un membre du personnel conduisant ou ayant conduit sous l'influence d'alcool ou de drogues, je me devrais de le signaler ; et qu'un tel manquement sera considéré comme une violation du Code de conduite et des règlementations de SongES, en matière de sécurité, et entrainera des mesures disciplinaires.
- **Je n'accepterai pas** de pot-de-vin ni de cadeaux substantiels que cela provienne de gouvernements, bénéficiaires, donateurs, fournisseurs ou toute autre partie.
- **Je n'aurai** aucune relation d'affaire pour toute fourniture de biens ou de services ou d'emploi au nom de SongES avec ma famille, mes amis ou tout autre contact personnel/professionnel, pour toute fourniture de biens ou de services pour SongES, ou tout emploi sans autorisation explicite.
- **Je n'utiliserai** pas d'ordinateur, ou tout autre matériel fourni par l'organisation, pour consulter, télécharger, créer ou distribuer des documents inappropriés tels que ceux liés à la pornographie ou à la pédophilie.

3. JE M'ENGAGERAI ACTIVEMENT A PROEGER LES BENEFICIAIRES DE SONGES

Etant donné les expériences difficiles auxquelles les victimes de catastrophes sont confrontées, et notamment leur vulnérabilité vis-à-vis des personnes ayant un pouvoir de décision ou d'influence sur certains aspects de leur vie, je chercherai toujours à protéger et défendre les droits des plus vulnérables, et notamment ceux des enfants, et plus

particulièrement des orphelins et des enfants isolés, ceux des femmes, ceux des parents isolés, ceux des personnes âgées, ceux des personnes en situation de handicap, ceux des personnes souffrant de maladies chroniques et ceux des minorités vulnérables. Je ferai tout mon possible pour soutenir le travail de protection et d'assistance de SongES, et j'agirai de manière à veiller aux intérêts des bénéficiaires, que je considère comme très importants.

Par conséquent :

- Je n'agirai pas, d'une quelconque manière que ce soit, en violation avec les procédures, et notamment en ce qui concerne la politique de SongES en termes de protection de l'enfance ; et je ne mettrai en position de danger aucun de nos bénéficiaires.
- Je n'abuserai pas du pouvoir et de l'influence que j'ai, du fait de ma position ou de mes fonctions, au détriment des vies et du bien-être des bénéficiaires. Je ne demanderai ou n'accepterai aucun service ou faveur en échange d'assistance et de protection de la part des bénéficiaires, des membres du personnel ou d'un tiers. Je n'entamerai aucune relation constituant une forme d'exploitation, qu'elle soit de nature sexuelle2, sentimentale, financière ou liée à l'obtention d'un emploi avec des bénéficiaires.
- Je n'omettrai pas de mentionner toute information me concernant ayant trait à des condamnations ou mises en cause au pénal, ou poursuites au civil, plus particulièrement celles qui pourraient concerner l'abus d'enfants; aussi bien celles préalables à mon embauche au sein de SongES, que celles en cours au moment de mon embauche ou que celles émergeant pendant la durée de mon contrat.

4. JE M'ASSURERAI D'ETRE ATTENTIF A MA SURETE ET MA SECURITE, AINSI QU'A CELLES DES AUTRES...

... en ayant connaissance et en respectant les politiques et pratiques de SongES en termes de sécurité et de sûreté, ainsi qu'en partageant avec mon responsable tout problème éventuel.

Par conséquent :

- **Je veillerai** à me familiariser et à respecter l'ensemble des règles et procédures globales et locales de SongES en matière de sécurité, de sûreté et de santé.
- **Je n'adopterai pas** un comportement qui puisse présenter des risques pouvant nuire à ma sécurité et à celle des autres.

5. JE PROTEGERAI LES RESSOIURCES ET LES BIENS DE SONGES ...

... en faisant usage des ressources financières et les biens de SongES avec précaution, ainsi qu'en évitant tout conflit d'intérêts entre l'exercice de mes activités professionnelles et personnelles. En particulier :

- **Je m'assurerai que**, les ressources de SongES ne soient pas détournées et les protègerai du vol, de la fraude ou de tout autre préjudice.
- Je signalerai tout éventuel conflit d'intérêts avec un fournisseur, un prestataire de services ou un partenaire commercial (notamment relatifs à des liens familiaux ou à un lien actionnarial).
- Je n'utiliserai pas les bureaux, les biens de SongES ou le savoir acquis du fait de mes fonctions avec SongES pour un bénéfice personnel, qu'il soit financier ou autre, ou pour un bénéfice personnel d'un tiers, comprenant famille, amis ou leur entourage.
- Je protègerai, gèrerai et utiliserai de façon responsable et efficace les ressources humaines, financières et matérielles de SongES, en gardant à l'esprit que ces ressources ont été mises à la disposition de SongES pour le bien des bénéficiaires et d'autres personnes soutenues par SongES.
- Je gérerai les fichiers électroniques et les archives de manière responsable en conservant à l'esprit la nécessaire protection de la vie privée. Les informations susceptibles d'être considérées comme illégales, injurieuses ou inappropriées ne doivent en aucune circonstance être traitées, téléchargées, stockées ni diffusées.

Par conséquent :

- Je ne chercherai pas à obtenir de bénéfices personnels de mon emploi avec SongES et résisterai à toute pression politique indue lors de mes prises de décisions. Plus particulièrement, je ne percevrai ni n'attribuerai aucun pot-de-vin, y compris de commissions illicites de quelque type que ce soit.
- **Je n'accepterai** aucun emploi ou occupation en dehors de SongES sans autorisation préalable. Je n'accepterai aucune rémunération complémentaire ou de subsides de la part d'un gouvernement ou d'une quelconque autre source.
- Je n'aiderai pas de personnes ou entreprises privées dans le cadre de leurs activités avec SongES quand cela pourrait constituer un traitement de faveur, qu'il soit réel ou perçu. Je ne participerai jamais à des activités relatives à l'achat de biens ou de services, ou à des activités relatives aux ressources humaines, lorsqu'il y a un potentiel conflit d'intérêts ; et j'agirai toujours en stricte conformité avec les instructions et politiques de SongES.

6. JE GARANTIRAI LA CONFIDENTIALITE DES INFORMATIONS ET DES DONNEES DE SONGES ...

... en traitant les informations et les données de SongES avec soin et en faisant preuve de discrétion. En particulier :

- **Je sauvegarderai** et aurai une utilisation responsable de toute information à laquelle j'ai accès du fait de mon emploi avec SongES.
- Je mènerai en conscience mes tâches professionnelles, et je ne divulguerai aucune information confidentielle concernant les bénéficiaires et les personnes soutenues par SongES, les autres membres de l'équipe et autres partenaires professionnels.
- J'appréhenderai avec la précaution et la discrétion nécessaire les sujets d'ordre politique, militaire ou sécuritaire lors des communications officielles ou privées, et notamment conversations téléphoniques, messages téléphoniques, messages radio, courriers électroniques, réseaux sociaux et courriers.
- Je m'assurerai, lorsque je mènerai des activités de communication, que la description des personnes et les circonstances soient représentées avec justesse notamment en termes de capacité et de vulnérabilité. Je mettrai en œuvre tous les efforts nécessaires pour expliquer le contexte dans lequel les photos et récits seront utilisés et pour obtenir des personnes leur consentement pour utiliser leurs photos et leurs récits.

Par conséquent :

- Dans le cadre de mes fonctions avec SongES et après avoir quitté SongES, je ne divulguerai à aucun tiers une quelconque information confidentielle ayant été portée à ma connaissance pendant ma période de travail au sein de SongES, sauf dans le cadre d'une requête légale. J'ai conscience que toute violation du secret professionnel, tant pendant ma période d'emploi avec SongES qu'après avoir quitté l'organisation, peut conduire à une demande de réparation et/ou de poursuites.
- Sans l'accord préalable de la Coordination de SongES, je ne ferai aucun communiqué, à la presse -ou toute autre agence de presse-, ne soumettrai aucun article, livre ou tout autre matériel pour publication, y compris sur des blogs, des sites internet, des médias en ligne, des réseaux sociaux et des forums en ligne, si ces publications concernent SongES. Je m'engage à utiliser de manière responsable toute plateforme de média social personnelle incluant Facebook et Twitter, conformément à la législation en vigueur d'une part et des règles listées dans ce présent Code de conduite d'autre part. Sur ces plateformes personnelles, aucun sujet professionnel confidentiel ni ne divulguerai aucune information confidentielle relative à des bénéficiaires, ou des personnes soutenues par SongES, membres de l'équipe et autre relation de travail, ni ne représenterai SongES en aucune façon.

7. JE SIGNALERAI TOUT INCIDENT OU PROBLEME LIE AU PRESENT CODE

Afin que soient réunies toutes les conditions nécessaires à l'application du présent Code de conduite, nous ne devons pas nous contenter de l'appliquer individuellement mais nous

avons également une obligation de faire rapport au sein de SongES de tout potentiel incident, abus ou problème dont nous aurions été témoins ou informés.

Par conséquent :

Je ferai rapport, par le biais des canaux appropriés, de toute situation me paraissant contraire aux standards contenus dans le Code de conduite.

J'ai conscience du fait que toute violation du présent code de conduite peut entrainer une action disciplinaire, un licenciement voire même des poursuites légales, et que tout(e) accusation ou signalement intentionnellement mensonger (ère) sera considéré (e) comme une violation du code de conduite et donnera lieu à une action disciplinaire.

Pate :
ieu :
lom et Prénom du personnel :
ignature

Le Président du Conseil d'Administration

le Coordinateur

Akilou Issia Haidara Mohamed

